



▼ PUBLICITE



Point de vue

La faute originelle des élites françaises

LEMONDE.FR | 28.06.10 | 17h40 • Mis à jour le 28.06.10 | 17h42

quipe de France de football, réforme des retraites, licenciement d'humoristes à France Inter, ministres confondant leurs intérêts privés et ceux de l'Etat : apparemment les quatre séries d'affaires qui ont agité la France ces derniers jours n'ont pas grand chose en commun, si ce n'est d'avoir fait alternativement ou simultanément la une des media. Et pourtant, par-delà leur diversité et leur inégalité d'importance, elles ont quelque chose en commun : elles révèlent l'extraordinaire, l'abyssale incompétence des élites françaises à diriger un collectif, quel qu'il soit.

▼ PUBLICITE

Prenons par exemple l'affaire Guillon–Porte. Sur le fond, Jean-Luc Hess et Philippe Val ne manquaient pas de justifications : c'est vrai que la chronique de Didier Porte sur Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy n'était pas du meilleur goût (c'est un euphémisme) ; et que celles de Stéphane Guillon prenaient presque continuellement les mêmes cibles et n'étaient pas toujours drôles. Un directeur de radio ou de chaîne était parfaitement habilité à estimer qu'un renouvellement s'imposait, ou quelques rappels à la déontologie du métier. Seulement voilà : l'un et l'autre ont accepté d'être nommés par la décision discrétionnaire du pouvoir annulant l'avancée que constituait la nomination des directeurs de radio et de télévision par une commission indépendante. Ils ont ainsi entériné une formidable régression démocratique. Par là même, ils ont d'emblée délégitimé toutes les décisions qu'ils pouvaient prendre



ensuite, même fondées en raison. C'est là le péché originel qui disqualifie d'avance leur gestion, si intelligente et indépendante qu'elle se veuille.

Pareillement dans la réforme des retraites, s'il y avait eu de véritables négociations avec les partenaires sociaux, prenant le temps qu'il fallait, et qu'au terme de ces négociations le gouvernement avait clairement exposé pourquoi il proposait certaines mesures, comme le recul de l'âge légal, on aurait pu comprendre et

même admettre ces raisons. Seulement voilà : il n'y a pas eu de négociation, et même pas un simulacre de concertation. Le pouvoir a géré le processus en sachant d'avance ce qu'il ferait, sans entrer dans une délibération collective avec les organisations représentatives concernées.

"ANALPHABÉTISME SOCIAL"

De même, encore, si Raymond Domenech et les autorités sportives (y compris au niveau ministériel) avaient clairement reconnu que la qualification de l'équipe de France n'était pas légitime ; s'ils avaient proposé de rejouer le match contre l'Irlande et, en cas de refus de la FIFA, présenté leurs excuses et admis que l'équipe de France n'était pas au niveau d'une Coupe du monde, on aurait accepté les défaites, comme l'ont fait les Italiens avec leur équipe. Au lieu de quoi on a eu droit à des "Cocoricos", à la négation de la réalité, à des appels ridicules pour soutenir la France dans le Mondial, à des retournements de discours pitoyables de la ministre en charge du dossier.

Enfin, dans les diverses affaires des ministres empêtrés dans le mélange de leurs affaires privées avec le domaine public, si à chaque fois le ministre concerné avait soit démissionné, soit clairement reconnu les faits et promis qu'ils ne se reproduiraient pas, on aurait pu passer l'éponge. Au lieu de quoi on a eu droit à des dénégations, à des contradictions (Eric Woerth niant tout conflit d'intérêt avant de forcer son épouse à quitter son emploi), à des tentatives de diversion (un ministre faisant visiter son "studio") ou à des injonctions ridiculisant aussi bien celui qui la fait que celui qui la reçoit (François Fillon ordonnant à Christian Blanc de rembourser ses cigares).

Dans tous ces cas, on le voit, c'est moins le fond des affaires qui discrédite ceux qui en sont les protagonistes, que la forme. Elles illustrent ce qu'on pourrait appeler "l'analphabétisme social" des élites françaises, leur incapacité à gérer un groupe – qu'il s'agisse d'une équipe de football, d'une radio de quatre cent personnes ou de la collectivité nationale – à en assumer les conflits, à savoir le faire accoucher d'une décision qui sera, sinon approuvée, du moins acceptée par tous. Et surtout ces affaires illustrent l'incroyable cécité de ces élites sur la question des conditions de légitimité du pouvoir, quel qu'il soit. Le point commun le plus remarquable de ces quatre affaires ou série d'affaires, c'est en effet qu'elles révèlent un défaut initial de légitimité, une "faute originelle" dans l'accès au pouvoir ou son exercice, qui discrédite et détruit d'avance toute tentative pour se faire reconnaître. Tant que cette question ne sera pas prise en compte, il y a toutes chances pour que ces affaires soient suivies de beaucoup d'autres.

François Galichet, professeur émérite à l'Université de Strasbourg

Fichier introuvable

Firefox ne peut trouver le fichier à l'adresse /C:/Documents and